

## Collège Molière.

# Une juge et une avocate venues échanger avec les élèves de 4<sup>e</sup>

A l'initiative d'Emmanuelle Choquet, assistante sociale, et de Lionel Poullias, principal adjoint, près de 80 élèves de 4<sup>e</sup> du collège Molière ont eu l'opportunité de rencontrer Agathe Racois, juge des enfants au Tribunal d'Alençon, et Hélène Thieulart, avocate inscrite au barreau d'Alençon, mardi 29 avril.

### Rôle, robes, prison, bracelet électronique...

Chaque classe avait préparé des questions avec leurs professeurs dans le cadre du Parcours d'Éducation à la Citoyenneté. «**Pourquoi avez-vous voulu être juge?**», ont demandé les élèves. «**Être utile et pouvoir agir à ma petite échelle pour améliorer la vie d'un enfant**», a répondu Agathe Racois.

Hélène Thieulart a, quant à elle, expliqué que le rôle de l'avocat est «**d'aider son client à s'exprimer et de porter sa parole**».

Pendant près d'1h30, la juge et l'avocate ont répondu avec pédagogie à des questions variées, allant des études de droit à l'âge à partir duquel un mineur peut être condamné à de la prison, en passant par le port du bracelet électronique.

Les robes de juge et d'avocat ont suscité beaucoup de curiosité de la part des élèves. À la fin de la rencontre, ces derniers disposaient de repères plus clairs sur leurs droits et devoirs, et comprenaient mieux la difficile mais essentielle mission de contribuer à la justice.

